



le 22 mars 2016

Lettre-ouverte pour le maintien du poste hospitalo-universitaire du "Centre de Médecine du Sommeil" de l'hôpital Antoine Béchère à Clamart

Madame Marisol Touraine, Ministre de la Santé

Monsieur Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Les associations de patients de l'hôpital Antoine Béchère de Clamart (Hauts de Seine) vous demandent de maintenir dans ce site les moyens hospitalo-universitaires du Centre de Médecine du Sommeil à la suite du départ à la retraite de son chef de service.

Le bassin de santé de 14 villes altoséquannaises* que dessert cet hôpital touche 500 000 de nos concitoyens. Les troubles du sommeil concernent un tiers de nos concitoyens ce que démontre bien la consommation excessive de médicaments à visée sommeil. Le CHU ne traite que les cas difficiles que lui adresse la médecine de ville, soit **2800 consultations/an adultes et enfants** et avec des délais d'attente de plusieurs mois. Pour ce qui concerne une des spécialités du service, l'**apnée du sommeil**, la prévalence pour le bassin est de **25 000** patients potentiels et l'hôpital en prend en charge **6000**. Les conséquences de cette maladie sont aussi liés aux **accidents de la route et du travail** due à l'hypersomnolence et aux **maladies cardiovasculaires**. Elle touche également l'**enfant** avec la même fréquence. La **recherche** et la **formation universitaire** de nouveaux médecins à ces pathologies doit être poursuivie dans ce centre sous la direction d'un médecin hospitalo-universitaire.

Alors que l'hôpital Antoine Béchère est enfin bien desservi par les transports en commun : tram T6 (Chatillon sous bagneux-Viroflay) et futur T10 (Antony-Clamart), le maintien des **moyens hospitalo-universitaires** du Centre de Médecine du sommeil est indispensable pour conserver et développer son attractivité actuelle liée à sa réputation de recherche et d'enseignement. Le raisonnement qui présiderait à la suppression de ce poste pourrait tout aussi bien masquer une volonté d'éliminer la prise en charge de ces pathologies par la Santé Publique. Une telle disposition serait contraire à la protection de la population et nous pourrions considérer que l'Etat met en danger ses citoyens.

Nous vous demandons, de soutenir le développement de l'accueil santé des 500 000 citoyens et de la recherche à l'hôpital Antoine Béchère. Nous attirons votre attention sur le fait que la médecine publique est souvent la seule possibilité d'accès pour des populations défavorisées.

Nous vous demandons de prendre en considération les conséquences potentielles de la suppression du poste hospitalo-universitaire du Centre de médecine du Sommeil de Béchère sur l'accueil des 500 000 citoyens de son bassin de santé.

M Armel GRASLAND
Président Sommeil et Santé

Mme Claudine CANALE
Présidente Poids Plumes IdF Sud
Vice-Présidente CNAO

* villes du bassin : Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Issy-les-Moulineaux, Le Plessis Robinson, Malakoff, Meudon, Montrouge, Sceaux, Vanves

Association « Sommeil et Santé » - 1 place Paul Verlaine - 92100 Boulogne-Billancourt, association agréée Santé R20013AG0008

Courriel : contact@sommeilsante.asso.fr - Site : www.sommeilsante.asso.fr

Association « Les Poids Plumes IdF Sud » - 186 Avenue du Général de Gaulle - 92140 Clamart

Courriel : lespoidsplumesidfud@gmail.com - Site : www.poidsplumes.org

Association « Collectif des Associations d'Obèses » - 62/64 rue Jean Jaurès - 92800 Puteaux, association agréée Santé N2015RN001

Courriel : cnao@wanadoo.fr - Site : www.cnao.fr